

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Intitulé du poste : Conseiller pour les musées, le patrimoine culturel immatériel, les arts plastiques, les métiers d'art et l'enseignement supérieur	Catégorie statutaire / Corps : A / ICCEAAC / ATTACHE RIFSEEP : 3
--	---

Poste vacant 01/02/2021

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Culture et patrimoine**

Emploi(s) Type : CUL14A

Localisation administrative et géographique / Affectation :

Direction des Affaires Culturelles de Martinique
54, rue du Professeur Raymond Garcin
97 200 FORT DE FRANCE

Missions et activités principales :

Au sein de la Direction des affaires culturelles de la Martinique (24 agents), le /la conseiller-ère pour les musées, le patrimoine culturel immatériel, les arts plastiques, les métiers d'art et l'enseignement supérieur met en œuvre la politique culturelle de l'État à travers le projet stratégique de la DAC dans ces secteurs au sein des deux pôles Patrimoines et Développement culturel. II/Elle assure les activités ci-après :

Activités générales :

1. Mission d'expertise, de réflexion et de proposition pour préparer les décisions relevant du secteur dont il/elle a la charge
2. Rôle de conseil, d'évaluation, d'avis, de suivi et de contrôle
3. Rôle d'animation et de coordination pour les relations avec les acteurs des secteurs artistiques et culturels concernés
4. Fonctions d'administration et de gestion pour la mise en œuvre des interventions de l'État dans les secteurs considérés
5. Fonctions opérationnelles dans l'organisation d'événements
6. Le cas échéant, exercice de la tutelle sur des établissements publics

Activités spécifiques à la DAC Martinique :

1. Conseiller et informer les artistes **en matière d'insertion professionnelle et du champ réglementaire encadrant leurs activités**
2. Participer à l'élaboration des BOP (programmation des crédits) PAP, RAP et renseigner les indicateurs de son secteur d'activité
3. Développer les outils et réseaux de partenaires pour les disciplines concernées ; concourir à la diffusion de l'art contemporain et favoriser les actions de coopération entre les acteurs ; assurer le suivi du SODAVI en Martinique
4. Instruire et suivre les dossiers de demandes de subventions des différents acteurs culturels
5. Instruire les dossiers d'aides individuelles et d'allocations d'installation d'atelier et d'achat de matériel ; organiser et coordonner la commission aux aides déconcentrées
6. Accompagner les projets culturels portés par les collectivités ou les opérateurs, mobiliser les équipements culturels de diffusion et lieux labellisés et de proximité
7. Assurer l'accompagnement et le suivi du Campus Caraïbéen des arts et l'organisation des jurys de concours
8. Favoriser, développer et suivre l'implication des Collectivités et des services de l'État dans les projets de commandes publiques et les projets de 1 %
9. Accompagner le développement des musées (construction, extension, mise aux normes réglementaires, création de services des publics, professionnalisation)
10. Organiser et animer la commission scientifique régionale pour l'acquisition des musées

11. Instruire les dossiers de demande de subventions pour les musées et les associations des amis des musées
12. Appui à la reconnaissance, au développement et à l'inventaire participatif du patrimoine culturel immatériel
13. Suivi, en lien avec la conseillère spectacle vivant, de la Scène Conventionnée d'Intérêt National sur le Patrimoine culturel immatériel et la création incluant les métiers d'art

Compétences principales mises en œuvre : Expert

Compétences techniques :

- Acquis d'une expérience professionnelle préalable (artistique, technique, scientifique ou pédagogique) dans les disciplines ou domaines concernés
- Histoire des disciplines et des évolutions, connaissance du milieu artistique caribéen, connaissance de la création contemporaine internationale et de ses enjeux
- Connaissance des normes et références juridiques, réglementaires, techniques, scientifiques, pédagogiques et financières applicables aux domaines concernés
- Organisation administrative de l'État et de ses relations avec les collectivités territoriales
- Méthodologie du contrôle et de l'expertise
- Connaissances linguistiques souhaitées : anglais / espagnol
- Connaissance de l'environnement caribéen et/ou de l'outre-mer souhaitée

Savoir-faire

- Conduire un projet (Conception, analyse et évaluation)
- Gérer une enveloppe budgétaire et notamment BOP 131 action 2 et 175 actions 3 et 9
- Négocier et convaincre
- S'inscrire dans un réseau institutionnel et professionnel et susciter des actions de partenariat
- Planifier, organiser et coordonner
- Organiser et animer des commissions spécialisées
- Analyser les projets dans leurs contenus culturels ainsi que leurs dimensions techniques, financières et réglementaires
- Coordonner et valoriser l'action des différents partenaires de la discipline et du territoire
- Maîtriser les outils et logiciels informatiques usuels

Savoir-être (compétences comportementales)

- Faire preuve de rigueur, de logique et d'organisation
- Faire preuve d'autonomie et d'initiative
- Faire preuve de qualités relationnelles et rédactionnelles (communication et dialogue)
- Respecter les règles de confidentialité
- Savoir travailler en équipe

Environnement professionnel : Culture et patrimoine (Pôle Patrimoines et Pôle Développement culturel)

- ***Liaisons hiérarchiques :*** Directeur des affaires culturelles
- ***Liaisons fonctionnelles :*** conseillers du Pôle Développement culturel et agents du Pôle Patrimoines, partenaires institutionnels, collectivités territoriales, opérateurs et acteurs culturels, Établissements publics (d'enseignement et culturels)

Perspectives d'évolution :

- Effets des évolutions institutionnelles dans le champ culturel (dématérialisation des procédures)

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

- Présence dans les événements et manifestations
- Grande disponibilité et fréquents déplacements pour assurer des missions de repérage, de contacts, de suivi et de représentation
- Développement du travail en partenariat avec les collectivités territoriales
- Intégration de la dimension caribéenne, européenne et internationale dans l'exercice des fonctions

Qui contacter ?

Christophe POMEZ

christophe.pomez@culture.gouv.fr

Directeur des Affaires Culturelles

Tel 05 96 60 87 14 / 05 96 60 87 55

Candidatures :

les candidatures doivent être adressées à recrutement-martinique@culture.gouv.fr

Une copie de la candidature doit être obligatoirement adressée par le candidat au service des ressources humaines – bureau de la filière administrative du ministère de la Culture, 182 rue Saint-Honoré, 75 033, PARIS cedex 01.

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.»

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Date de mise à jour de la fiche de poste : 07/01/2020